

Berne, le 17 juin 2016

### Communiqué de presse

## RIE III, Analyse d'impact de la réglementation, FORTA

### Thèmes clefs de la session d'été 2016

---

**La session d'été se termine aujourd'hui. Parmi les projets les plus importants se trouvent ceux en lien avec le maintien de la compétitivité en Suisse et la limitation d'excès de réglementations. Voici un aperçu des thèmes les plus importants qui ont été traités durant cette session :**

#### **La troisième réforme de l'imposition des entreprises adoptée avec succès**

Le PLR. Les Libéraux-Radicaux soutient la troisième réforme de l'imposition des entreprises. Nous nous réjouissons que les entreprises en Suisse puissent continuer à bénéficier d'un environnement fiscal attractif grâce à la décision prise aujourd'hui par le Conseil national. Le parlement a décidé de réduire les charges fiscales, en particulier en ce qui concerne la recherche et le développement. Avec ce projet, les cantons obtiennent une marge de manœuvre importante leur permettant d'adapter l'environnement fiscal aux réalités économiques. Avec cette réforme, la Suisse reste attractive pour les entreprises internationales comme pour les PME ce qui permet de garantir des emplois dans notre pays, de favoriser les investissements dans la recherche et le développement et d'apporter des recettes fiscales importantes aux caisses publiques. Le PLR s'est fortement engagé pour que l'impôt sur le bénéfice corrigé des intérêts soit introduit dans la réforme et pour qu'il n'y ait pas de mainmise fédérale concernant l'imposition partielle des dividendes. Le compromis adopté permettra de mettre en œuvre l'impôt sur le bénéfice corrigé des intérêts au niveau fédéral. Les cantons peuvent également l'introduire au niveau cantonal, à condition que les dividendes soient imposés à 60 % minimum. La réforme permettra de faire baisser les impôts pour la plupart des entreprises en Suisse. Les grandes entreprises multinationales comme les PME locales pourront bénéficier des mesures proposées dans la troisième réforme de l'imposition des entreprises, avec tous les effets positifs que cela produira sur l'essor économique et l'emploi. Le PLR s'engage en première ligne pour des conditions-cadre stables et en faveur de l'économie.

#### **Introduction d'une analyse d'impact de la réglementation renforcée**

Le Conseil fédéral doit être dans l'obligation de faire effectuer une analyse d'impact de la réglementation par un organe indépendant, afin de démontrer les conséquences financières des nouvelles réglementations proposées. Le PLR se réjouit que sa motion parlementaire à ce sujet ait également été adoptée par le Conseil des Etats, après que le Conseil national ait donné son accord. L'excès réglementaire est nuisible pour la compétitivité, c'est pourquoi une analyse standardisée d'impact de la réglementation est nécessaire, tout comme un organe indépendant, chargé d'effectuer ces analyses. Actuellement, cette estimation est inutile, étant donné que c'est celui qui dépose la réglementation qui effectue également l'estimation de l'impact de cette dernière. Il est donc nécessaire qu'un organe indépendant examine les coûts de l'impact de la réglementation.

#### **FORTA franchit un important obstacle**

Le Conseil aux Etats avait déjà élaboré un bon projet lors de la session de printemps, il s'agissait maintenant d'améliorer davantage la solution de financement pour la route. En effet, il s'agit de la seule façon de garantir le financement de l'infrastructure routière sur le long terme et de trouver une solution similaire à celle du rail avec le FAIF (financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire). Le PLR a joué un rôle primordial dans le compromis centre-droit, qui a permis un traitement efficace au Conseil national. La route, qui est le mode de transport le plus important du pays, doit obtenir les moyens nécessaires pour l'entretien et l'aménagement de ses infrastructures. Il revient maintenant au parlement de finir de traiter ce projet lors de la prochaine session et de l'adopter lors du vote final.

Liberté, Cohésion et Innovation – **par amour de la Suisse.**

---

### Contacts

- › Ignazio Cassis, président groupe parlementaire libéral radical, 079 318 20 30
  - › Thomas Hefti, vice-président groupe parlementaire libéral radical, 079 443 10 10
  - › Beat Walti, vice-président groupe parlementaire libéral radical, 079 296 72 25
  - › Georg Därendinger, chef de la communication, 079 590 98 77
  - › Arnaud Bonvin, porte-parole romand, 079 277 71 23
- 

Le PLR est le garant du modèle à succès suisse depuis 1848. Grâce à nos compétences économiques, nous assurons à la Suisse des conditions-cadre optimales, afin de préserver les emplois et d'en créer davantage. Nous nous engageons également pour les accords bilatéraux, mais refusons toute adhésion à l'Union européenne